

6 - Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

Finalité : description de l'activité de formation continue dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR : universités, IUT, écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et autres composantes des universités, écoles d'ingénieurs autonomes, Grands établissements (environ 450 unités).

Collecte de l'information : les établissements d'enseignement supérieur saisissent les données à partir d'un questionnaire électronique.

Historique : enquête effectuée depuis 1981,

renouvée en 1997 et sous internet depuis 1999 ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement, - activités de formation réparties par stagiaires, heures-stagiaires, heures d'enseignement, volumes financiers par source de financement, niveau de formation, spécialité de formation et statut des stagiaires ;

Les résultats sont publiés dans la Note d'information et Repères et références statistiques.

Calendrier :

lancement : mai 2005

date d'observation : année civile 2004

limite des retours : 30 juin 2005

résultats : décembre 2005

Thème 7 : Insertion, Liaison Formation-Emploi

REMONTÉES DE FICHIERS ET COLLECTES INFORMATISÉES

73 - Suivi statistique sur les emplois-jeunes (application Pegase)

Finalité : disposer d'informations fiables et régulières sur l'emploi des jeunes recrutés au titre du programme "nouveaux services-nouveaux emplois" du ministère chargé de l'emploi.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements publics et privés des 1er et 2nd degrés.

Collecte de l'information : des remontées d'informations mensuelles extraites de Pegase sont transmises à la DEP.

Historique : Opération réalisée en application de la loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activité des emplois-jeunes et de la circulaire éducation nationale n° 97-253 du 16 décembre 1997 (B.O. du 1-1-1998) mais qui devrait évoluer en fonction des nouveaux dispositifs qui seront mis en place ; annuelle.

Résultats et publications : par académie et type d'établissement,

- effectif d'emplois-jeunes selon le type d'emploi, la durée du contrat et les caractéristiques individuelles (diplôme, âge) ;

- situation et activité des jeunes ;

Les résultats sont communiqués sur demande.

Calendrier :

date d'observation : période de référence (du 19 au 18 du mois suivant)

limite des retours : chaque mois à la fin de la période de référence

résultats : mensuels

COLLECTES PAR QUESTIONNAIRE

74 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire

Finalité : rendre compte du devenir des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif et analyser les modalités de leur insertion sociale et professionnelle.

Champ : France métropolitaine, DOM. Établissements du 2nd degré public et privé : lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels. Sont interrogés tous les élèves sortants de formation générale, technologique et professionnelle (BTS inclus) ayant suivi une des spécialités de formation retenues en alternance d'une année à

l'autre (Les terminales générales ne sont plus enquêtées depuis 2002, les 2ndes et 1ères générales depuis 2004). Les académies qui le demandent sont autorisées à enquêter la totalité des formations. Enquête d'intérêt général au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les chefs d'établissement interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement. L'accès sous internet à un serveur académique est mis à leur disposition pour faciliter la gestion de l'enquête et pour la saisie des questionnaires. Les non-répondants à l'enquête sont relancés par les services statistiques académiques. Les réponses aux questionnaires, saisies sous internet par les chefs d'établissements, sont contrôlées par les SSA (la pondération étant calculée automatiquement). Les SSA transmettent au niveau national les données de cadrage et les données individuelles.

Historique : enquête effectuée depuis 1982 et par données individuelles depuis 1995 ; annuelle. La rénovation de la gestion de l'enquête en 2002 et un suivi régulier des réponses par les SSA ont permis d'alléger la charge du dispositif pour les établissements et d'améliorer les taux de réponse à l'enquête.

Résultats et publications : description et analyse,

- de la situation des sortants (emploi, chômage) ;
- de l'insertion des lycéens selon les spécialités de formation et le diplôme possédé ;
- des modalités de recherche d'emploi selon le niveau de formation, le sexe et la filière de formation pour l'ensemble des élèves ayant quitté le système éducatif ;
- de l'insertion professionnelle des lycéens selon le type d'emploi occupé et le sexe ;
- des disparités régionales.

Les résultats sont publiés (octobre 2005) dans la Note d'information, Repères et références statistiques, Géographie de l'école, dans la revue Éducation et formations ainsi que dans les publications académiques ou régionales. Les résultats sont consultables dans la base IPES de l'InfoCentre ministériel.

Calendrier :

lancement : décembre 2004
date d'observation : 1er février 2005
limite des retours : fin avril 2005
résultats académiques sur internet : juin 2005

75 - L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Finalité : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance soit sept mois après leur sortie. Elle permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

Champ : France métropolitaine, DOM. CFA y compris CFA agricoles. Elle interroge les sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux V bis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les apprentis ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de l'enquête aux SSA. Ces derniers assurent la saisie des données de cadrage et des données individuelles, le niveau national se chargeant de la pondération et renvoyant les fichiers aux SSA.

Historique : enquête effectuée depuis 1990, mise en cohérence en 1998 avec l'enquête auprès des lycéens (n° 74) ; annuelle.

Résultats et publications : analyse,

- de la situation des sortants d'apprentissage : emploi, chômage, etc ;
- de l'insertion selon le diplôme possédé, le sexe et les spécialités de formation ;
- des modalités de recherche d'emploi qui ont abouti et de l'insertion des apprentis selon le type d'emploi occupé ;
- des disparités régionales.

Les résultats sont publiés dans la Note d'information, Repères et références statistiques, dans la revue Éducation et formations ainsi que dans les publications académiques ou régionales.

Calendrier :

lancement : janvier 2005
date d'observation : 1er février 2005
limite des retours : 30 juin 2005
résultats : octobre 2005